

## **Déclaration des militants anarcho-syndicalistes de la CGT-Force Ouvrière**

### **Pour un syndicalisme libre, indépendant et de lutte de classe**

Cet appel des militants anarcho-syndicalistes s'adresse aux militants syndiqués à la CGT-Force Ouvrière qui se réclament de la Charte d'Amiens, de l'indépendance syndicale vis-à-vis de l'Etat, des partis politiques, des Eglises, et de la lutte des classes.

La CGT-Force Ouvrière inscrit ses bases et son histoire dans la continuité de la Fédération Nationale des Bourses du Travail et de la CGT créée en 1895, à l'initiative de militants syndicalistes, qu'ils soient réformistes, syndicalistes révolutionnaires, ou anarcho-syndicalistes comme Fernand Pelloutier.

Ces militants syndicalistes, conscients que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, ont inscrit leur combat en dehors de l'Etat et en dehors de toute perspective de conquête de l'Etat.

Nous, militants anarcho-syndicalistes, rappelons le mandat permanent de la CGT-Force Ouvrière, donné à la Commission Exécutive confédérale et au bureau confédéral :

- Assurer l'indépendance de la CGT-FO vis-à-vis des partis politiques, des gouvernements et des Eglises ;
- Préserver les conventions collectives et les négociations dans le cadre de l'exercice des libertés syndicales et de la loi du 11 février 1950 ;
- Lutter pour l'augmentation générale des salaires, pour un vrai contrat de travail à durée indéterminée et contre la précarité ;
- Garantir tous les acquis sociaux et, notamment, la protection sociale (Sécurité sociale, retraite, assurance chômage) ;
- Défendre le Code du travail, le statut de la Fonction publique, tous les statuts réglementaires nationaux ainsi que les diplômes nationaux.

**Ce mandat, c'est, aujourd'hui, s'opposer à la politique de Macron qui s'inscrit dans la droite ligne de ses prédécesseurs pour parachever la destruction des acquis de tous les droits des salariés, du secteur public comme du secteur privé, des retraités, des privés d'emploi, de la jeunesse.**

Les droits collectifs des salariés sont devenus des variables d'ajustement, subsidiaires de l'économie. La classe ouvrière se voit dépouillée de tous ses acquis/conquis : pillage et vol des acquis sociaux, notamment les salaires différés, conduisant à la privatisation de la santé, au détriment de la Sécurité sociale ; liquidation du Code du travail, voire à terme, celle des conventions collectives.

Cette politique de démantèlement total est celle imposée par la Commission européenne, validée par le Parlement européen, mise en œuvre par le CESE (Conseil économique social européen) et aussi par la CES (Confédération européenne des syndicats) qui en est la subsidiaire.

La Doctrine sociale de l'Eglise en est le fil conducteur. Le traité de Maastricht est la clé de voûte de cet édifice, il faut en demander l'abrogation.

Les politiques anti-démocratiques et anti-ouvrières des gouvernements de Sarkozy, Hollande, Macron visent à enfermer les syndicats dans une logique de subsidiaires, par le biais du « dialogue social » et de multiples « conférences sociales ».

Nous, militants anarcho-syndicalistes, constatons que la Confédération CGT-FO, en participant au « dialogue social » et, sous Macron, à la « concertation », conduit, si les syndicats ne se réapproprient pas leur organisation, à devenir l'auxiliaire du pouvoir.

La démocratie est elle-même mise gravement en cause.

Cette situation exige une mobilisation de l'ensemble de la classe ouvrière, pour infliger un coup d'arrêt à cette politique. C'est le rôle de la Confédération CGT-FO.

Cela ne peut se faire qu'en quittant tous les organismes consultatifs et tous les organismes « syndicaux » de l'Union européenne, subsidiaires de la politique de la Commission européenne, à l'origine des politiques de tous les gouvernements successifs depuis sa création.

La Confédération CGT-FO ne peut plus continuer de cautionner, tant au niveau national qu'europpéen et international, la marche vers une société corporatiste et communautariste (remix de la Charte du Travail de Pétain).

Nous, militants anarcho-syndicalistes, sommes conscients des difficultés et des embûches que l'appareil d'Etat, les médias, les bureaucrates syndicaux vont mettre en œuvre.

La dernière mobilisation du 22 mars 2018 est l'amorce d'un mouvement qui dépassera les calculs du gouvernement et débordera les bureaucraties syndicales.

Le congrès confédéral est le lieu de débat et de prise de décisions le plus légitime de notre organisation.

Fidèles à la Charte d'Amiens et au syndicalisme d'action directe, celui qui nous a permis de conquérir nos droits, préparons, par le débat, ce congrès et, dans le cadre de la démocratie ouvrière, le rétablissement du rapport de force en faveur de la classe ouvrière, par la généralisation et l'amplification des grèves jusqu'à la grève générale.